

## Séance du 26 novembre

Excusés : Florent ALLIROL, Jean Jérôme BARBIER

Le conseil municipal a voté les subventions aux associations 2021

ACCA St Privat d'Allier : 300 €

Club des Aînés : 350 €

Amicale des donneurs de sang : 330 €

Association Sportive St Privat : 1000 €

Association Défense du Patrimoine : 300 €

Comité FNACA : 450 €

Comité Départemental Ligue contre le cancer : 160 €

Amicale Sapeurs-pompiers Siaugues : 150 €

Amicale sapeurs-pompiers Cayres : 150 €

Association Animathèque : 500 €

APE Ecole Publique Saint Privat d'Allier: 750 €

( Pour rappel une subvention a été votée pour le compte de l'école 750€ et pour le collectif 880 de 250€)

**Centre de Loisirs Allègre Saint paulien Loudes :** Monsieur Le Maire fait part de la réunion qu'il a eue avec Monsieur Laurent DUPLOMB, Sénateur et les maires d'Allègre et de Loudes à propos d'une nouvelle forme de fonctionnement à mettre en place rapidement des 2 ALSH d'Alègre - Saint Paulien et Loudes sous la forme d'un seul ALSH dans le cadre d'un Service Unifié. Une participation sera demandée aux communes adhérentes. Après délibération, considérant que les enfants fréquentent en priorité le centre de loisirs de Bains, décide de ne pas adhérer au Service Unifié pour la gestion des loisirs Allègre Saint Paulien Loudes.

### **Demande de particuliers :**

- Une demande a été faite par des particuliers pour acheter une partie de chemin rural à Le Conac
- Une demande est déposée par des particuliers pour acquérir un terrain jouxtant leur parcelle et la voirie communale à Rougeac
- Une demande est faite par un particulier pour acquérir une bande de terrain entre son bâti et la voie communale à Mercury

Le conseil municipal décide de regrouper toutes ces demandes avec les dossiers en cours (chemin à Nolhac, terrain à Céaux, carrière CUBIZOLLES) pour lancer une enquête publique pour chaque dossier. Monsieur Le Maire est chargé d'effectuer les démarches.

**Document d'arpentage** : Un document avait été réalisé pour l'ensemble du lotissement et facturé à Mr CORREIA et Mme DELPIC. Le géomètre a calculé la part de chaque lot. Délibération prise pour le remboursement de la partie communale.

**Four banal de céaux** : un habitant du village nous a signalé que des travaux devraient être réalisés sur la toiture en mauvais état. Mr Marion, adjoint, s'est rendu sur place et va voir les travaux avec l'agent communal

**SUBVENTION DETR 2022** : 2 dossiers vont être déposés

Corinne SABY présente le dossier du colombarium et jardin du souvenir. Le coût estimatif est 9240€ HT. (subvention DETR demandée 60%)

Dossier ACTES : dématérialisation des budgets et transmission par voie électronique des actes des collectivités en préfecture. Le coût de cette opération est de 475€ (subvention DETR demandée 80%)

DOSSIERS REGION : La Région a demandé aux communes 2 projets qui seront lancés d'ici les 3 ans en vue de bénéficier de subvention. Le Conseil municipal propose de déposer un dossier pour la rénovation de l'église de Saint Didier d'Allier et la réfection du gîte de Pratclaux.